

Lyon, le

Madame la Préfète,

L'action publique pour les quartiers des Minguettes depuis 20 ans a été volontariste et ambitieuse. Elle a transformé radicalement le quartier Vénissy, devenu un pôle de centralité pour 22 000 habitants. La décision du groupe Casino de fermer le seul magasin d'alimentation générale est un coup porté contre cette action publique.

La Convention ANRU 2005/2015 pour le QPV Minguettes a mobilisé plus de 170 millions d'euros d'investissement dans le réaménagement de ce territoire, accueillant 150 logements libres pour salariés, 600 logements en accession, 2600 opérations de réhabilitation-résidentialisation, 7200 m² de surface commerciale neuve, 400 entreprises installées, sans oublier le lycée Jacques Brel et le tramway T4 (285 millions d'euros) qui a définitivement relié ce plateau au reste de la ville et de la métropole.

Ces quartiers restent confrontés à de grandes difficultés sociales et de sécurité, mais la dynamique de leur inclusion à la ville et de leur diversification est plus qu'engagée.

Casino a été la locomotive de l'opération Vénissy, opération extraordinaire transformant en 20 ans un équipement vétuste et en faillite économique, avec une offre commerciale défailante, en un quartier moderne dont les dernières opérations se terminent. Vénissy a été un combat permanent pour les partenaires publics (collectivités, État, ANRU...), pour créer les conditions d'une mixité sociale.

.../...

Madame Fabienne Buccio
Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Préfète du Rhône
Préfecture du Rhône
106, rue Pierre Corneille
69419 Lyon cedex 03

Casino, pour des logiques économiques lointaines, vient d'annoncer la cession de son fonds de commerce de 3000m2 pour 1€, à un groupe dont les magasins existants sont trois fois plus petits, ne faisant que de l'alimentation halal, déjà présente sur le quartier.

Ce territoire et ses habitants ont besoin et demandent le maintien de l'offre alimentaire généraliste de la moyenne surface de proximité.

Les partenaires publics qui poursuivent le renouvellement urbain ne peuvent accepter une telle perspective au moment où ils engagent une nouvelle convention qui prévoit 1000 nouveaux logements privés et des opérations nombreuses de végétalisation, de valorisation des atouts paysagers et de désenclavement du site, pour près de 500 millions d'euros d'argent public supplémentaire !

Ces efforts pour réduire la relégation sociale et spatiale implique de tous les partenaires constance et transparence, car c'est de la vie de milliers d'habitants anciens (deux résidences personnes âgées à proximité) et nouveaux, dont il s'agit.

Casino a été un partenaire-locomotive dans le cadre du nouveau quartier Vénissy. Nous demandons, nous, collectivités et partenaires, à ce qu'il revienne sur sa décision de vente pour construire en bonne intelligence une sortie acceptable pour lui et le devenir de ce grand territoire des Minguettes.

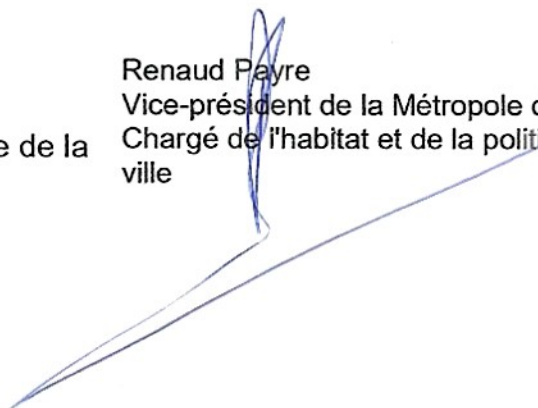
Le conseil d'administration du groupe Casino doit entendre cet appel !

Nous vous prions d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de notre haute considération.

Pierre-Alain Millet
Adjoint à la Maire de Vénissieux
Chargé du logement et de la politique de la ville



Renaud Payre
Vice-président de la Métropole de Lyon
Chargé de l'habitat et de la politique de la ville



- Copie à Madame Michèle Picard - Maire de Vénissieux
- Copie à Madame Emeline Baume - Vice-Présidente de la Métropole de Lyon